

31 mars 2017 n° 11
170026

ADHESION AU SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES VOSGES (SDANC)

Dans le cadre de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif, et en application de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, dont les compétences ont été réaffirmées par la Loi sur l'Eau du 30 décembre 2006, la Ville a l'obligation de mettre en place des contrôles des installations d'assainissement autonome.

Afin d'optimiser la réalisation de ces contrôles, il est proposé d'adhérer au Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges qui a pour missions :

- le conseil auprès des usagers du service d'assainissement non collectif,
- le conseil aux élus dans le cadre de l'exercice de leurs compétences et responsabilités en matière d'assainissement non collectif,
- le contrôle de la conception,
- le contrôle de l'exécution,
- le diagnostic (y compris pour les ventes immobilières),
- le contrôle périodique.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DONNE SON ACCORD :

* pour l'adhésion de la ville au Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges (SDANC),

* pour le versement de la cotisation correspondante,

- DESIGNNE cinq titulaires et cinq suppléants, représentants de la collectivité, auprès du Syndicat :

Titulaires

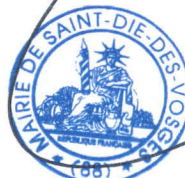
- Patrick ZANCHETTA
- Marc FRISON-ROCHE
- Claude KIENER
- Michel CACCLIN
- Nathalie TOMASI

Suppléants

- Bruno TOUSSAINT
- François FICHTER
- Christine FELDEN
- Johann RUH
- Jean-Louis BOURDON

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



(Signature)
David VALENCE

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	30
Procurations	4
Absente excusée	1

Séance du 31 mars 2017

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaients présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Gina FILOGONIO	à Dominique CHOBAUT
Sabriya CHINOUNE	à François FICHTER
Pierre JEANNEL	à David VALENCE
Fabien NIEZGODA	à Serge VINCENT

Absente excusée

Nathalie TOMASI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Adhésion au Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement non collectif des Vosges (SDANC)

Date de transmission de l'acte : 07/04/2017

Date de réception de l'accusé de
réception : 07/04/2017

Numéro de l'acte : 01DCM170026 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 088-218804136-20170331-01DCM170026-DE

Date de décision : 31/03/2017

Acte transmis par : Isabelle BECK

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes
9.1.3. Autres